# Procès verbaux des Assemblées Générales d'Aurore

Aloÿs Dufour — Secrétaire de séance

18 décembre 2018
21 rue André Maginot
91400 Orsay

## Table des matières

**1 Assemblée Générale Ordinaire d'Aurore** **1**
1.1 Bilan moral . . . 1
1.1.1 Présentation . . . 1
1.1.2 Vote . . . 2
1.2 Présentation du bilan financier . . . 2
1.3 Enjeux et problèmes actuels . . . 2
1.4 Côté vie en résidence . . . 2
1.5 Côté finances . . . 3

**2 Assemblée Générale Extraordinaire d'Aurore** **3**
2.1 Vote sur le projet . . . 3
2.2 Vote pour les nouveaux statuts d'Aurore . . . 3
2.3 Vote sur le règlement intérieur . . . 3
2.4 Vote sur les dispositions transitoires (élection du CA, CT) . . . 4

# 1 Assemblée Générale Ordinaire d'Aurore

## 1.1 Bilan moral

### 1.1.1 Présentation

Aurore est une association vieille de 18 ans, elle fut vivante et active de nombreuses années. Puis il y eu le projet ARES de réunification de toutes les associations de toutes les institutions de Paris-Saclay, qui a malheureusement échoué, à cause du CROUS et de la direction de Central-Supélec. Après cela, l'association connu un creux d'activité très significatif, tombant même dans l'oubli de certaines de ses associations membres.

Ainsi reste-t-il Aurore et le CRANS. Nous avions le projet de tuer le LDAP, ce qui sera fait. Il ne s'est pas passé grand chose ces deux dernières années au sein d'Aurore.

#### 1.1.2 Vote

12 pour : approuvé à l'unanimité.

## 1.2 Présentation du bilan financier

Au delà du serveur OVH (payé par flemnet) : 40€ × 12, il ne s'est rien passé sur les comptes d'Aurore, auxquels nous n'avons plus accès à cause de démarches administratives non remplies.

## 1.3 Enjeux et problèmes actuels

Wifirst s'est installé dans les résidences de l'Île et de Fleming : sur le contrat wifirst, le CROUS paye 10-20€/mois/chambre (occupée ou non). Le but est aussi de se passer de la DI de Paris-Sud.

Est envisagée une fusion administrative des divers structures, pour simplifier les problèmes inter-associations, ou localement au niveaux de certaines associations. On pourra également installer de la virtualisation de manière transverse sur toutes les associations, et ainsi permettre des collaborations à distances ainsi que des interventions techniques à distance.

Principalement :

- Centralisation de la gestion financière,
- conseil d'administration : élection de représentants par résidence,
- rationalisation des dépenses (assurances...),
- contractualisation de l'activité réseau et résidence avec le CROUS, sous la forme bipartite ou tripartite avec upsaclay, avec pour objectif la fourniture d'une offre premium et de services de même nature, à usage notamment pédagogiques en lien avec l'upsaclay et ses membres

Côté technique, essayer d'avoir un contrat avec un prestataire externe, privé et de qualité reconnue :

- contrat fibre THD 1Gib/s, fin des proxy et limitations,
- 2 points de sortie : Fleming et EdC,
- desserte de la pacaterie et de BDI par pont hertzien,
- refonte de la gestion serveurs,
- déploiement de re2o : paiement en ligne et enregistrement automatique des machines.

## 1.4 Côté vie en résidence

On anime aussi la résidence et on est indispensable pour cela. Avec la nouvelle structure, nous fédèrerons l'organisation d'évènements. Localement, les évènements seront gérés par les mêmes membres actifs volontaires qu'actuellement, mais en plus la communication entre les pôles évènementiels des différentes résidences pourrons échanger et collaborer pour des évènements inter-résidences.

### 1.5 Côté finances

Sera proposé des offres internet premium, services impression, TV, services d'hébergement de stockage, de pages personnelles, un serveur mail, et additionnellement, des serveurs locaux de jeux et un hub de partage de données.

## 2 Assemblée Générale Extraordinaire d'Aurore

### 2.1 Vote sur le projet

Gabriel Detraz rappelle rapidement les grands points du projet, qui sont de dissoudre les associations membres dans Aurore, dans un principe de dissolution-fusion, ainsi que les projets situés plus tôt.

5 votants : Flemnet (représentée par Simon Jeanne), Pacatnet (représentée par Charles Bonnet), Eminet (représentée par Jordan Berthelot), Cybinet (Représentée par Amir Belarif), BDI (représentée par Ela Laouini)

Après remarque de Charlène David,On remplace « Bures » par « l'Île » dans les textes, "Bures" n'étant pas le bon nom de résidence.

*Le projet est adopté à l'unanimité (5 voix pour).*

### 2.2 Vote pour les nouveaux statuts d'Aurore

Les nouveaux statuts ont été imprimés et passent de main en main dans l'Assemblée. Aucune modification n'est demandée, et le texte est donc proposé au vote.

| | |
|---|---|
| NPPPV | 0 |
| Absention | 1 |
| Contre | 0 |
| Pour | 4 |

Les nouveaux statuts sont adoptés.

### 2.3 Vote sur le règlement intérieur

Les règlements intérieurs tels que proposés au vote passent de mains en mains dans l'Assemblée et Charlène David fait remarquer que le nom de la résidence dont elle fait partie est "l'Île" et non "Bures". On modifie donc en ce sens le document, qui est ensuite proposé au vote.

| | |
|---|---|
| NPPPV | 0 |
| Absention | 1 |
| Contre | 1 |
| Pour | 3 |

## 2.4 Vote sur les dispositions transitoires (élection du CA, CT)

Il est rappelé par Gabriel Detraz que les dispositions transitoires seront en vigueur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et permettent la transition entre les anciens et nouveaux statuts. Ainsi, le Conseil d'Administration élu se chargera d'assurer cette transition de manière administrative, et le Conseil Technique élu se chargera d'assurer cette transition de manière technique. Le document (en annexe) présentant les dispositions transitoires passe de main en main dans l'assemblée.

Simon Jeanne fait remarquer que 5 représentants de Flemnet sont présents au CA, de même pour le CRANS. Kevin Levy ajoute que dans une réunion il y a deux semaines, nous avions convenu que le nombre maximum de représentants par résidence serait de 4. Deux noms sont ainsi retirés de la liste proposée pour le CA, et Charles Bonnet annonce alors que puisque la Résidence de la Pacaterie n'est représentée que par 2 personnes, ils ajoutent deux noms à la liste.

Le document présentant les dispositions transitoires est alors modifié en ce sens, et est proposé au vote :

| | |
|---|---|
| NPPPV | 0 |
| Absention | 1 |
| Contre | 0 |
| Pour | 4 |

Les dispositions transitoires sont adoptées.

# Liste des personnes présentes aux Assemblées Générales

| Nom | Prénom |
|---|---|
| Detraz | Gabriel |
| Grisel-Davy | Arthur |
| Jeanne | Simon |
| Burkhart | Edgar Pierre |
| Thibert | Romaric |
| Nathan | Solal |
| Chot-Plassot | Pierre |
| Briant | Arnaud |
| Hammoutene | Samy Gaya |
| Alsaint | Shirley |
| Belarif | Amir |
| Croisio | Gauthier |
| Vintache | Antoine |
| Laouini | Ela |
| Berthelot | Jordan |

| Nom | Prénom |
|---|---|
| Delente | Dylan |
| Mbourra | Max |
| Levy | Kevin |
| Pollet | Julien |
| Bonnet | Charles |
| Belghith | Adam |
| Dufour | Aloÿs |
| Pagès | Raphaël |
| Guelni | Kevin |
| Iooss | Alexandre |
| Bommart | Hugo |
| Clark | Thomas |
| David | Charlène |
| Tranier | Léo |
| Boricaud | Charly |

Fait le 19 décembre 2018 à Orsay :

Aloÿs Dufour, Secrétaire de séance :

Léo Tranier, nouveau secrétaire d'Aurore :

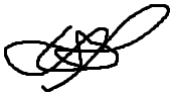

Gabriel Detraz, nouveau président d'Aurore